L'ARMÉE CONTRE LA JEUNESSE : LA LDH DEMANDE À L'ONU UNE MISSION D'OBSERVATION EN FRANCE

COMMUNIQUÉ

PARIS, 22 OCTOBRE 2026

Après un maintien de l'ordre particulièrement chaotique et incohérent samedi 17 octobre 2026, et alors que quatre jours plus tard, aucune réponse aux revendications des mouvements lycéens, étudiants, sociaux n'est apportée par le gouvernement (qui n'a toujours pas rencontré les organisations de la jeunesse), ses seules annonces concernent une escalade dans le déploiement de moyens de répression non formés au maintien de l'ordre. Alors que le weekend prochain sera une nouvelle étape dans les mobilisations, il y a là de quoi inquiéter toutes celles et tous ceux qui attendent du gouvernement une stratégie de désescalade politique.

Face à l'urgence d'une indispensable protection à apporter pour l'exercice de la liberté de manifester, pour le respect de l'intégrité physique et de la sécurité des personnes qui seront dans la rue, alors que l'emploi d'armes dites « sublétales » a déjà provoqué des mutilations, la LDH (Ligue des droits de l'Homme/droits humains) saisit le Comité des droits de l'enfant de l'Onu et en appelle au Haut-Commissaire aux droits de l'Homme pour qu'il effectue une mission d'observation des manifestations qui vont se dérouler afin que manifestantes et manifestants puissent s'exprimer pacifiquement.

La LDH a déjà dénoncé le recours au « Guide opérationnel des violences urbaines » (Govu) contre les blocus lycéens, les protestataires mineurs ayant été traités comme des délinquants, au mépris de l'exercice de leur liberté de manifestation pacifique et de la protection spécifique due aux enfants (conformément à la Convention internationale des droits de l'enfant – Cide).

Le ministre de l'Intérieur vient d'annoncer qu'il déployait pour le 24 octobre 2026 des forces prévues dans le cadre de ce Govu sur le territoire, avec la mobilisation de 500 militaires participant à l'opération dite « Sentinelle », un dispositif de nature militaire, créé après les attentats de 2015 pour répondre à un risque terroriste. De même, il a dit faire appel à la brigade de recherche et d'intervention (BRI), au Raid et au groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), là aussi des unités d'intervention formées pour répondre au grand banditisme (BRI), à des prises d'otages ou des actes de terrorisme (Raid et GIGN).

Ces unités vont être déployées en situation de manifestation de masse avec des armes de guerre spécifiques. Il faut rappeler que cela n'a rien d'anodin. Après la mort de Nahel Mezrouk, les forces du Raid déployées avaient utilisé des « bean bag », occasionnant des blessés graves et un

tir de LBD avait causé un décès à Marseille. L'inquiétude doit être d'autant plus grande qu'outre leur non-formation à intervenir en milieu manifestant, ces forces font l'objet d'un moindre contrôle que les CRS ou les gendarmes mobiles.

La LDH appelle le gouvernement à apporter des réponses de nature politique, dont un objectif est aussi la désescalade. Alors que l'état de la démocratie est une question posée dans le débat public, le gouvernement a une responsabilité première pour rétablir le droit à manifester de façon pacifique. Il ne peut pas employer l'armée contre sa population.

La LDH assure les mouvements lycéens et étudiants de son soutien à leur mobilisation pacifique pour un service public de l'éducation d'égale qualité pour toutes et tous, ainsi que les organisations syndicales appelant à la grève pour le 5 novembre 2026.